

# MÉLANGES PHILOSOPHIQUES

Volume 6

La migration est un enjeu de recherche qui requiert le croisement des approches transdisciplinaires pour analyser ses multiples tendances afin d'y apporter des éclairages et des solutions médianes. Ainsi, ce volume comporte diverses contributions que nous classons en trois (3) rubriques.

La première rubrique expose les causes des flux migratoires du Sud vers le Nord. Ceux-ci s'expliquent par la pauvreté, le manque de démocratie participative, d'inclusion aux processus de développement et les violences à relents identitaires. Ces dernières décennies, ces flux migratoires sont exacerbés par les aléas climatiques.

La deuxième rubrique analyse les flux migratoires du Sud vers le Nord. Les migrants venant du Nord vers le Sud franchissent aisément les frontières ouvertes ; en revanche, ceux en partance du Sud vers le Nord, affrontent des frontières infernales déshumanisantes. Paradoxalement, de retour dans son pays d'origine le migrant est marginalisé. Confronté au problème de réintégration, il est exposé au risque d'apatridie.

La troisième rubrique apporte des solutions médianes aux migrants, qui tout en contribuant au développement économique et social du pays d'origine et/ou d'accueil, sont souvent tenus en lisière. Par conséquent, des contributeurs exigent une humanisation de la politique européenne d'immigration et une politique d'équité et de mérite dans les pays du Sud.

*Désiré ANY est Enseignant-chercheur et Directeur de l'IMERFI à l'Université Alassane Ouattara. Membre du Conseil d'administration de la Société d'Ecologie Humaine Marseille et Chercheur associé au Laboratoire ERRAPHIS – Université de Toulouse 2, ses récentes recherches portent sur l'écologie de la santé analysée au prisme de la psychanalyse et de l'Indicamétrie. Auteur de plusieurs publications ANY est Chevalier de l'ordre de mérite de l'éducation nationale.*

Photo de couverture : © studiom1 - 123rf

ISBN : 978-2-343-25069-4

22 €



Sous la direction de Désiré ANY

MÉLANGES PHILOSOPHIQUES • Volume 6

Sous la direction de  
Désiré ANY

# MÉLANGES PHILOSOPHIQUES

Volume 6

*Migration et développement humain*



Collection  
ARC-EN-CIEL

L'Harmattan  
Côte d'Ivoire

**Mélanges philosophiques**

**Vol 6**

**Migration et développement humain**

**Sous la direction de**

ANY Désiré

**Mélanges philosophiques**

**Vol 6**

**Migration et développement humain**



© L'HARMATTAN, 2022  
5-7, rue de l'École-Polytechnique ; 75005 Paris

[www.editions-harmattan.fr](http://www.editions-harmattan.fr)

ISBN : 978-2-343-25069-4  
EAN : 9782343250694

## SOMMAIRE

*ÉMIGRATION CLANDESTINE DES PÊCHEURS ARTISANAUX DE SAINT-LOUIS DU SÉNÉGAL SUR FOND DE PANDÉMIE DU COVID-19*..... 15

Abdoulaye Alassane BA

Abdoulaye NGOM

*MIGRATION DE RETOUR : ENTRE INTÉGRATION ET ADAPTATION A LA CULTURE D'ORIGINE DES ÉTUDIANTS BÉNINOIS REVENUS DE LA CÔTE D'IVOIRE*..... 33

AHOUNDO Hermine Noëlie Chimène A

*LA MIGRATION INTERNATIONALE DES RESSOURCES, UNE CONTROVERSE DU DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE*..... 56

Gbomené Hilaire KANON

*LA QUESTION DES MIGRANTS AFRICAINS : PERSPECTIVES À PARTIR DE L'HUMANISME SARTRIEN*..... 70

COULIBALY Gogo Jacques

*PROBLÈMES ET PERSPECTIVES DE LA MIGRATION DANS LAMPEDUSA ODER DIE ILLUSION VON GLÜCK DE HANS-HERBERT HOLZAMER*..... 89

Désiré Bernard KOLO

*MIGRATION IN ANNA SEGHERS' NOVELLE DIE HOCHZEIT VON HAITI*..... 107

Kuessi Marius SOHOUE,

*DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES ET MIGRATIONS DE DÉTRESSE EN AFRIQUE : NÉCESSITÉ D'UNE MÉDIATION ÉTHIQUE*..... 128

Guéi Simplicie KOUA

*POLITIQUES DE RESTRICTIONS MIGRATOIRES ET RESPECT DES  
DROITS DE L'HOMME : PERSPECTIVES KANTIENNES..... 145*

Bilakani TONYEME

*MIGRATIONS ET FRONTIÈRES : UNE APORIE DE LA  
MONDIALISATION..... 161*

Dotsè Charles-Grégoire ALOSSE

*CRISES, GUERRES CIVILES ET MIGRATIONS FORCÉES EN  
RÉPUBLIQUE DU CONGO. CAS DU DÉPARTEMENT DU POOL DE  
1998 À 2017..... 179*

Célestin Désiré NIAMA

*PENSER LES MIGRATIONS CLIMATIQUES AU PRISME DU  
NATURALISME DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU ..... 198*

Sylvain FLAN

*LES MIGRATIONS À L'ÉPREUVE DE LA CONFLICTUALISATION DU  
MONDE ..... 210*

AMEWU Yawo Agbéko

*LE TRANSHUMANISME OU LA PERFECTIBILITÉ DE L'HOMME EN  
MUTATION..... 228*

Koko Marie-Madeleine SEKA

## Administration de la revue

### **Directeur de publication :**

*ANY Hobido Désiré*, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara-Bouaké

### **Directeur scientifique**

*-KOUASSI YAO Edmond*, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara-Bouaké

### **Rédacteur en Chef**

*-BAMBA Assouman*, Professeur, Université–Alassane Ouattara-Bouaké

### **Adjoint au Rédacteur en Chef**

*-KANON Gbomené Hilaire*, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara-Bouaké

### **Comité scientifique et de lecture**

*-ANASSE Adja Augustin*, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara-Bouaké

*-BAMBA Assouman*, Professeur Titulaire, Université–Alassane Ouattara-Bouaké

*-BOA Thiémélé Léon Ramsès*, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny– Abidjan

*-FIÉ Doh Ludovic*, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara-Bouaké

*-Guillaume SIBERTIN-BLANC*, Professeur Titulaire, Université Paris 8

*-NOGBOU Hyacinthe*, Professeur Titulaire, Université–Alassane Ouattara-Bouaké

-*OURA Kouadio Raphaël*, Maître de Recherche, Université Alassane Ouattara-Bouaké

-*OULAÏ Jean Claude*, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara-Bouaké

- *BEKOIN Tanoh Raphaël*, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara- Bouaké

- *Cissé Moustapha*, Maitre-assistant Université Félix Houphouët-Boigny (UFHB)

**Secrétariat de soumission des articles** : Secrétaire : *Etouyi Badjo Lucie* Téléphone : (+225) 01 028272 46

Email: [etbadjo@yahoo.fr](mailto:etbadjo@yahoo.fr) / [revuemelangesphilosophiques@gmail.com](mailto:revuemelangesphilosophiques@gmail.com)

**Siège** : Laboratoire d'Étude Transdisciplinaire et de Recherche en Indicametrie--Institut Multipolaire d'Étude de Recherche et de Formation en Indicamétrie (IMERFI) Université Alassane Ouattara

01 BPV18 Bouaké (République de Côte d'Ivoire)

Téléphone : (225) 01 01 96 63 34 / 07 07 19 87 12

## Éditorial

*Mélanges philosophiques* trace de nouveaux sillons, non point pour effacer ceux de son concepteur, feu Christophe Yahot, mais se réinventer comme une revue thématique transdisciplinaire. Le moment est venu pour cette revue de se définir comme une plateforme critique capable de formuler des thématiques en lien avec notre société, pleine de suspens, de stress et d'angoisse. Dans cette perspective *Mélanges philosophiques* ambitionne de réunir des universitaires et des sachants autour d'une thématique d'actualité pour la décrypter, d'anticiper et d'ouvrir des chemins possibles à emprunter à la mesure des problèmes posés.

*Mélanges philosophiques* trace de nouveaux sillons sans faillir à sa mission originelle : « être un instrument d'échange et de dialogue entre les peuples et cultures du monde ». Elle fait vivre dans l'unité, la diversité des couleurs, mission que lui assigne la symbolique :

« Collection Arc-en-ciel ».

**ANY Hobido Désiré**

*Maître de Conférences – Docteur d'État*

*Directeur de Publication*

## PRÉSENTATION DES CONTRIBUTEURS

1. **NGOM Abdoulaye**, Enseignant-chercheur à l'Université Assane Seck de Ziguinchor. Ses recherches portent sur les migrations (ir)régulières et politiques migratoires, migrations internationales et relations interethniques, espaces de transit, frontières, réfugiés et déplacés. **BA Abdoulaye Alassane**, doctorant en sociologie du développement à l'Observatoire pour l'étude des urgences des innovations et des mécanismes du changement social (URIC)/Université Gaston Berger de Saint-Louis du Sénégal. Ses travaux portent sur les questions de Pastoralisme, mobilité transfrontalière et migration internationale, Dynamiques agro-pastorales et politiques agro-écologiques/

2. **AHOUNDO Hermine Noëlie Chimène A**, Ses réflexions s'organisent autour des axes : « Jeunesse à l'épreuve du développement social », « Sécurité et développement en milieu périurbain » et « pandémie et vie psychosocial ».

3. **Gbomené Hilaire KANON**, Maître-assistant en philosophie à l'Université Alassane Ouattara Bouake (CI). Ses réflexions portent sur la nécessité de la Théorie Critique de l'École de Francfort et les questions liées aux enjeux de l'éthique environnementale.

4. **Gogo Jacques COULIBALY**, doctorant à l'université Félix Houphouët Boigny de Cocody, en Littérature et civilisation française, option théâtre.

5. **KOLO Désiré Bernard**, Assistant au Département d'Allemand à l'Université Alassane Ouattara / Bouaké (CI). Il a travaillé sur la question de : « Die Problematik der illegalen Migration von Afrikanern nach Europa im Werk *Der Traum vom Leben* von Klaus Brinkbäumer »,

6. **Kuessi Marius SOHOUE**, Enseignant-Chercheur au Département d'Études Germaniques de l'Université d'Abomey-Calavi. La migration, surtout en contexte colonial, fait partie de ses principaux domaines de recherche. L'une de ses dernières publications porte sur « Migration im Kolonialkontext, am Beispiel von Uwe Timms *Morenga* » (« Migration en contexte colonial, le cas de *Morenga* de Uwe Timm ») paru en janvier 2021 dans *Particip'Action*.

7. **KOUA Guéi Simplex**, Assistant au Département de Philosophie à l'Université Alassane Ouattara-Bouaké (CI). Ses

travaux s'intéressent essentiellement à l'éthique économique et environnementale.

8. **TONYEME Bilakani**, Maître de conférences-Université de Lomé. Spécialiste en sciences de l'éducation, ses recherches portent sur les nouveaux enjeux de la démocratisation et de l'éducation en Afrique.

9. **ALOSSE Dotsè Charles-Grégoire** Maître de Conférences en Philosophie politique à l'Université de Kara au Togo. Ses axes de recherche portent sur l'État, la démocratie et la mondialisation.

10. **Célestin Désiré NIAMA**, Maître-assistant en Histoire contemporaine, option sociopolitique à l'ENS (Université Marien Ngouabi). Auteur de *Nelson Mandela : de la prison à l'alternance démocratique*, l'Harmattan, 2021.

11. **Sylvain FLAN** Doctorant en philosophie, option politique à l'université Alassane Ouattara Bouaké (CI). Son centre d'intérêt porte sur la pédagogie, l'éducation réussie et le développement social authentique.

12. **Yawo Agbeko AMEWU**, Maître assistant en philosophie, option politique et membre du Laboratoire d'Analyse des Mutations Politico-juridiques, Économiques et sociales (LAMPES) à l'Université de Lomé. Ses axes de recherche portent sur la « démocratie, identités et État-nation en Afrique », « mondialisation, multiculturalisme et responsabilité cosmopolitique ».

13. **Séka Koko Marie-Madeleine**, Maître-assistant en philosophie à l'Institut National Supérieur des Arts et Actions Culturelles (INSAAC), option religion.

# ÉMIGRATION CLANDESTINE DES PÊCHEURS ARTISANAUX DE SAINT-LOUIS DU SÉNÉGAL SUR FOND DE PANDÉMIE DU COVID-19

**Abdoulaye Alassane BA**

Doctorant en Sociologie,  
Université Gaston Berger de Saint-Louis (Sénégal)  
abdoulassanebah@gmail.com

**Abdoulaye NGOM**

Enseignant-chercheur,  
Université Assane Seck de Ziguinchor (Sénégal)  
abdoulaye.ngom@univ-zig.sn / neegerlaye\_501@yahoo.fr

## **Résumé :**

En pleine crise sanitaire du Covid-19 se sont accrues les vagues d'émigration clandestine des Africains vers les côtes espagnoles. Parmi ceux-ci, entrent en ligne de compte une pléiade de pêcheurs artisanaux de Saint-Louis du Sénégal. Si jadis, ces derniers ne se limitaient généralement qu'à affréter leurs pirogues ou à transporter les migrants jusqu'aux îles Canaries, dans le contexte actuel marqué par la pandémie du Covid-19, on a assisté à leur massification dans les ruées de migrants vers l'archipel espagnol, aux dépens de leurs activités socioprofessionnelle et identitaire. Sur ce, cet article s'attèle à montrer comment, entre autres, cette fameuse pandémie du Covid-19 a contribué à cette nouvelle donne dans un contexte où, d'une part, la pêche artisanale de Saint-Louis était déjà mal en point avec la raréfaction des ressources halieutiques; et d'autre part, des communautés de pêcheurs localisées en front de la mer vivent dans des conditions précaires face à l'érosion côtière qui a valu des déplacements massifs des familles entières aux maisons confisquées par les houles grignoteuses.

**Mots-clés :** Émigration clandestine, pêcheurs artisanaux, pandémie du Covid-19, raréfaction des ressources halieutiques, Saint-Louis.

## **Abstract**

During the health crisis at covid-19, waves of clandestine emigration from Africa to the Spanish coast increased. Among them are a plethora of artisanal fishermen from Saint-Louis in Senegal. If in the past, the latter were generally limited to chartering their pirogues or transporting migrants to the Canary Islands, in the current context marked by the covid-19 pandemic, we have witnessed their massification in the rush of migrants to the Spanish archipelago, at the expense of their socio-professional activity and identity. This article will show how, among other things, the famous covid-19 pandemic has contributed to this new situation in a context where, on the one hand, small-scale fishing in Saint-Louis was already in a bad way due to the increasing scarcity of fishing resources and, on the other hand, fishing communities located on the seafront are living in precarious conditions due to coastal erosion, which has led to the massive displacement of entire families whose homes have been confiscated by the nibbling swells.

**Keywords** : Illegal emigration, artisanal fishermen, covid-19 pandemic, depletion of fishing resources, Saint-Louis.

## **INTRODUCTION**

En pleine crise sanitaire du Covid-19, les drames de l'émigration clandestine se sont accrus le long des côtes de l'Afrique de l'ouest. Parmi ceux-ci, l'on peut citer l'explosion très médiatisée d'une embarcation transportant des candidats à la migration<sup>1</sup> vers l'Espagne au large de Mbour (Sénégal). Selon l'Organisation Internationale des Migrations (OIM) qui parle du naufrage le plus meurtrier en 2020, au moins 140 personnes sont mortes noyées. Au Sénégal, le bilan est difficile à estimer bien que les chiffres font état d'une vingtaine de

---

<sup>1</sup> Le terme candidat à la migration est une catégorie construite pour désigner tout individu ayant tenté à une ou plusieurs reprises le voyage vers l'étranger, qu'il ait emprunté un itinéraire terrestre ou maritime. (A. Ngom, 2020).

morts rien que pour la région de Saint-Louis (M. Diouf, 2020). Ce drame poussa certains à se demander si elle n'est pas la partie visible de l'iceberg compte tenu des départs de pirogues non interceptées, échappant ainsi aux compteurs des pays de départ et d'arrivée. Malgré la série macabre en mer, les jeunes Sénégalais ont continué à se livrer massivement<sup>2</sup> à l'émigration clandestine qui semble s'ériger en mode au regard de plusieurs images et vidéos partagées par les émigrants eux-mêmes sur Facebook et WhatsApp, les montrant en train de quitter le pays en pirogue chancelante. Exceptionnellement, dans l'année 2020, les pêcheurs ont été nombreux à migrer clandestinement vers l'Espagne au détriment de leur activité socioprofessionnelle. Alors qu'ils ne se limitaient généralement qu'à organiser et transporter les candidats. Qu'est-ce qui explique ceci ? Quel rapport avec la pandémie du Covid-19 ?

À ces questions, nous n'avons pas trouvé des réponses satisfaisantes dans la littérature qui, non seulement ne prend point en compte le contexte du Covid-19, mais aussi ne traite pas de façon spécifique le rapport des pêcheurs artisanaux à l'émigration clandestine dont ils représentent des acteurs clefs. Cet article part ainsi de cette problématique pour ainsi éclairer la lanterne en s'arcboutant sur une approche purement qualitative. Après une brève présentation de la méthodologie de recherche et du cadre de l'étude (la région de Saint-Louis), nous aborderons dans une première partie le contexte sociohistorique de l'émigration clandestine au Sénégal. Nous examinerons, ensuite, dans un deuxième temps le lien entre la pandémie du Covid-19 et l'émigration clandestine des pêcheurs artisanaux de Saint-Louis.

## **1. MÉTHODOLOGIE**

---

<sup>2</sup> Onu info rapporte qu'en septembre, 14 bateaux transportant 663 migrants ont quitté le Sénégal pour les îles Canaries. Entre le 7 et le 25 octobre, la marine sénégalaise, appuyée par la guardia civil espagnole (gendarmerie) et des pêcheurs artisanaux, ont intercepté cinq pirogues en partance pour l'Europe, secourant au total 388 personnes », disponible à l'adresse suivante : <https://news.un.org/fr/story/2020/10/1080972>.

Ce travail est basé sur une approche purement qualitative. Les résultats obtenus sont essentiellement tirés des observations et des entretiens formels et informels avec des pêcheurs (protagonistes, candidats et non-candidats à l'émigration clandestine) et leurs familles, ainsi que d'autres personnes ressources comme les émigrés clandestins et les rescapés de l'émigration clandestine. Cette hétérogénéité d'interlocuteurs est justifiée par le principe de diversification qui permet d'avoir une vision plus globale et objective du phénomène étudié (A. Pirès, 1997). La principale stratégie mobilisée pour parvenir à nos enquêtés est la boule de neige. Ces derniers sont répartis entre 04 localités du département de Saint-Louis de plus en plus touchées par le phénomène de l'émigration irrégulière en mer. Il s'agit de deux quartiers populaires de pêcheurs se trouvant sur la Langue de Barbarie (Guet-Ndar et Goxx Mbacc) et des quartiers de Pikine et de Djougop choisis du fait qu'ils constituent respectivement des zones d'accueil et de recasement provisoire des familles de pêcheurs victimes de l'avancée de la mer et de l'érosion côtière.

Le département de Saint-Louis dans lequel nous avons effectué nos enquêtes appartient à la grande région de Saint-Louis du Sénégal, située dans la partie septentrionale de celui-ci et à la lisière du désert. Cette région est limitée au nord par le Fleuve du Sénégal qui constitue sa frontière avec la Mauritanie. À l'ouest, elle est bordée par l'océan atlantique ; au sud et à l'est, respectivement par les régions de Louga et de Matam. La région comprend trois départements (Podor, Dagana et Saint-Louis). Au bord de l'océan atlantique, ce dernier connaît un climat sahélien caractérisé par des alizés maritimes et des alizés continentaux chauds et secs. Sa température qu'édulcore la mer n'est que relativement élevée contrairement aux autres départements. L'hivernage y dure en moyenne 2 à 3 mois. Avec ses importantes ressources en eau (eaux de surface et eaux souterraines) et végétations, le département constitue une véritable zone agro-écologique où l'agriculture, la pêche, l'élevage et le tourisme constituent les principales sources de revenus des populations. Le rôle de la pêche (majoritairement artisanale) est déterminant dans le développement économique de ce département qui est une des rares

zones à être bordées par l'océan et entourées par des cours d'eau. Jouant un rôle central dans l'alimentation des populations, ce secteur contribue significativement au PIB (produit intérieur brut) grâce aux exportations des produits halieutiques, à la création de l'emploi, etc.

### **Carte 1 : carte de la région de Saint-Louis**



Source : ANSD, 2017

## **2. CONTEXTE SOCIOHISTORIQUE DE L'ÉMIGRATION CLANDESTINE SÉNÉGALAISE VERS L'ESPAGNE**

Le transport des Sénégalais vers l'Europe par la voie de l'atlantique n'est pas chose récente. Pendant la traite négrière, des bateaux transportaient des milliers d'esclaves Sénégalais vers l'Europe et l'Amérique en passant par cet océan. Si cette ère des bateaux négriers qui précède la période de la déportation des tirailleurs est révolue grâce à l'abolition de l'esclavage, le phénomène de la traite des humains persiste encore à travers, entre autres, des trafics migratoires comme « le transport de personnes normalement avec une finalité lucrative- dans des conditions inhumaines, notamment à bord d'embarcations, petites et chancelantes » (M. Guardiola Lago, 2008, p. 420).

Cette persistance fit l'objet d'une panoplie de législations à la fois internationales et nationales visant à régulariser la migration entre les

États et à protéger les droits des migrants notamment des femmes et des enfants. C'est dans ce sillage que les Nations Unies se sont engagées à sanctionner toute personne qui, dans une finalité lucrative, assure le franchissement des frontières aux étrangers qui ne respectent pas les conditions légales d'accès au territoire d'accueil. Une entrée qui enfreint celles-ci est associée à ce que l'on appelle la migration clandestine. Il y a migration clandestine « soit en cas d'entrée irrégulière sur le territoire d'un État soit en cas de maintien sur le territoire d'un État au-delà de la durée de validité du titre de séjour soit encore en cas de soustraction à l'exécution d'une mesure d'éloignement » (R. Perruchoud, 2007, p. 46).

Le cas de la migration clandestine qui nous intéresse dans cet article est celui d'entrée irrégulière sur le territoire d'État. Plus précisément, nous nous focalisons sur l'émigration clandestine des Sénégalais vers l'Espagne par la voie maritime au moyen des pirogues. L'émergence de cette forme d'émigration au Sénégal est difficile à situer dans le temps. Cependant, les facteurs déterminants à l'origine de sa fulgurance ou de son amplification dans le passé sont bien connus. Dans les années 70, les crises liées aux sécheresses ont cristallisé ce phénomène notamment dans la vallée du Fleuve Sénégal (C.O. Ba & A.I. Ndiaye, 2008) qui abrite la région de Saint-Louis. Les nouvelles politiques migratoires adoptées en France durant la moitié des années 1970 ont aussi été déterminantes : si, jusqu'en 1964, les Sénégalais n'avaient besoin qu'une carte d'identité pour entrer dans cette ancienne colonie qui constituait la première destination des travailleurs sénégalais, on assista, à partir de 1975, l'institution des titres de séjour et de travail en vue de la réglementation du travail des étrangers et leur entrée. Une réglementation qui s'est poursuivie jusqu'aux années 1980 où l'on préconisa la nécessité de disposer d'un visa pour entrer dans ce pays. Depuis lors, les migrations de mains-d'œuvre vers la France se sont considérablement réduites en faveur des migrations très sélectives et des mobilités vers l'Espagne au travers des circuits clandestins (A. Tandian, 2017).

En 2000, le durcissement des politiques migratoires restrictives dans l'espace Schengen a également accentué ces flux migratoires illégaux, en provenance d'Afrique, et avec comme porte d'entrée

l'archipel espagnol. Entre 2004 et 2009, l'Espagne a ainsi vu le nombre de migrants sénégalais, maliens et ghanéens augmenter de plus de 100% (G. Odden, 2010). Une augmentation spectaculaire qui s'expliquait aussi par l'attrait de l'économie espagnole en expansion, laquelle avait besoin d'une main d'œuvre pour ses industries émergentes, dans le secteur formel comme dans le secteur informel. Pour l'année 2006, environ 31000 immigrants en provenance d'Afrique, dont une majorité de Sénégalais, sont arrivés au large de l'archipel espagnol au moyen des pirogues. Un tel record historique montre que les vagues massives d'émigration clandestine vers l'Espagne ne sont pas un phénomène nouveau, propre à l'année 2020 marquée par la pandémie du Covid-19, laquelle a déstabilisé toute une économie mondiale. Néanmoins, si dans les années 2000, la thèse d'une crise de la pêche artisanale à l'origine des ruées massives de jeunes pêcheurs vers l'Europe a été démontrée très dubitative par A. Sall et P. Morand (2008) au regard de l'essor de cette activité, elle s'avère tout de même plausible dans le contexte actuel marqué par la pandémie du Covid-19. En frappant de plein fouet ce secteur phare avec notamment les mesures restrictives telles que le couvre-feu et la fermeture des frontières maritimes, terrestres et éoliennes, celle-ci a la particularité de mettre en cause la liberté de navigation des pêcheurs et de réduire drastiquement leur clientèle et leur revenu.

### **3. RÉSULTATS ET DISCUSSION**

#### **3.1 De l'explosion d'une pirogue au regain d'intérêt de la problématique de l'émigration clandestine sénégalaise**

Le vendredi 23 octobre 2020, en plein rebond des vagues de contamination de la Covid-19 en Europe, le Sénégal connut une grande tragédie : l'explosion d'un moteur d'une embarcation transportant des candidats à la migration vers l'Espagne, au large de Mbour. Bravant vents et marées, ces derniers dont le nombre n'est pas encore précisé ont suivi la voie clandestine pour atteindre les Îles Canaries (Espagne), à la recherche de meilleures conditions de vie. Comme chez une pléiade de migrants aventuriers qui les ont précédés

dans ce périple périlleux, les choses ne se sont pas passées comme ils le voulaient : la mer qu'ils ont empruntée comme voie s'est avérée être leur cimetière. L'Organisation internationale pour les migrations (OIM), parlant du naufrage le plus meurtrier enregistré en 2020, met en évidence le décès de plus de 140 migrants africains lors du naufrage de l'embarcation qui transportait environ 200 personnes. Le président Macky Sall, en commémoration avec les familles éplorées et au nom de la nation, fit ses condoléances par Twitter deux jours après le drame.



Sous couvert d'une bonne volonté, les propos du Président Macky Sall ne sont pas sans soulevé tollé et l'ire au sein de la population. Il lui est surtout reproché d'avoir opacifié la vraie cause de ce drame en préférant esquiver dans ces phrases le phénomène de l'émigration clandestine à l'origine de cette hécatombe et de n'avoir pas décrété un deuil national à la mémoire des victimes. Face à cela, une mobilisation des internautes sénégalais pour la revendication de ce deuil national n'a pas tardé à se faire. Le vendredi 13/11/2020 était le jour fixé par ces derniers pour ce deuil national virtuel auquel le célèbre rappeur

Dip Doundou Guiss a participé en sortant un clip vidéo intitulé *Deuil national*. Quatre jours après la sortie de ce clip qui a obtenu des milliers de vues sur YouTube, c'est au tour de son indomptable rival Ngaaka Blindé de présenter son nouveau clip dont le titre est assez parlant : *Took fi tekki fi* (rester ici, réussir ici). Les artistes n'ont pas été les seuls à se prononcer sur la question de l'émigration clandestine qui domine dorénavant l'actualité. Les religieux aussi ont essayé de jouer leur partition, en prêchant aux fidèles dans les mosquées, mais aussi les politiciens en charge de la gestion des affaires publiques. Pour la première fois, un khalife (chef confrérique) des Mourides<sup>3</sup> s'implique ouvertement dans la lutte contre ce phénomène d'émigration irrégulière. Ainsi, le Khalife Serigne Mountakha Bassirou, n'a pas hésité à assigner cette dernière au suicide strictement banni par islam. Cette position d'une personnalité si influente s'est par ailleurs heurtée au débat public. Nombreuses sont les personnes qui ont considéré sévères ces propos en s'accordant, entre autres, à l'idée selon laquelle le projet du voyageur clandestin n'est pas de mourir, mais de survivre, de sauver sa famille et d'échapper à la misère.

Tous ces événements parmi d'autres qui ont marqué l'actualité sénégalaise témoignent un regain d'intérêt sans précédent de la problématique de l'émigration clandestine au Sénégal, interpellant davantage la responsabilité de l'État et celle de la société dans l'émigration des jeunes se donnant comme slogan : *Barça wala barzakh*<sup>4</sup> (A. Ngom, 2019). Elle interpelle également les organisations internationales qui injectent d'importants fonds dans ce pays pour lutter contre cette migration suicidaire. Des fonds dont l'utilisation fait déjà émerger des doutes au sein de l'espace public sénégalais depuis l'arrestation très médiatisée du président de l'ONG Horizon sans frontières, Boubacar Sèye, le 15 janvier 2021. Ce dernier est accusé d'avoir diffusé de fausses nouvelles sur l'utilisation des fonds alloués

---

3 Les mourides forment l'une des plus grandes confréries soufies du Sénégal dont l'une des figures emblématiques et principal fondateur est Cheikh Ahmadou Bamba Mbacké dit Khadimou Rassoul.

4 Littéralement : Barcelone ou le purgatoire.

par l'Union européenne au Sénégal dans le cadre de la lutte contre l'émigration clandestine.

### **3.2 Pandémie du Covid-19 et autres déterminants de l'émigration clandestine des pêcheurs artisanaux de Saint- Louis du Sénégal**

Dans la région de Saint-Louis du Sénégal, les incidences du Covid-19 sur la pêche artisanale ont été néfastes. Elles ont cependant varié en fonction de l'adoption et du relâchement des mesures restrictives telles que le fameux couvre-feu et la fermeture des frontières maritimes et terrestres. Celles-ci ont eu pour incidence de plomber l'économie des pêcheurs artisanaux qui en gardent toujours le souvenir. Alors qu'en pleine campagne de pêche, la fermeture des frontières maritimes privait les pêcheurs disposant des licences de pêche des captures de poissons compensatives au large de la Mauritanie, de la Guinée et de la Gambie, le couvre-feu (20h à 06) contraignait tous les pêcheurs à descendre à 20 heures pour reprendre à 06 h du matin.

Dans cette conjoncture qui mettait en branle toute une stratégie de pêche habituelle consistant à embarquer nuitamment pour débarquer très tôt le matin sur les quais de pêche, certains pêcheurs ne pouvaient s'interdire d'enfreindre les mesures restrictives pour survivre. La restriction des heures de travail avait pour corollaire la réduction des revenus du pêcheur artisanal, mais aussi la désertion nocturne en mer, laquelle serait favorable à une relative reproduction des espèces halieutiques en raréfaction. En revanche, il arrivait qu'en dépit de cette restriction horaire, des pêcheurs parviennent à faire d'importantes prises, mais se heurtent à l'épineuse difficulté d'écouler leur surplus en raison surtout du rétrécissement de leur clientèle : fermeture des restaurants et hôtels durant le couvre-feu, gel des exportations des produits halieutiques, retrait massif des *banas-banas* (commerçants ambulants) de la chaîne de mareyage, etc. Ces derniers, avec l'arrêt des transports interrégionaux, peinaient en effet à évacuer leurs poissons vers d'autres régions ou territoires. Cette situation

conjuguée avec l'absence des moyens de conservation des poissons ainsi que d'une usine commerciale de poissons explique pourquoi le fleuve de Saint-Louis a été un lieu de déversement des poissons pourris (IPAR, 2020). Pour éviter cette pourriture, les pêcheurs artisanaux n'avaient d'autre choix que de baisser leur prix au risque de perdre si l'on prend en compte les frais relatifs à l'achat de l'essence et au ravitaillement.

La productivité de la pêche artisanale de Saint-Louis varie à l'aune de quatre saisons trimestrielles : *Noor* (janvier-mars), *Cooroon* (avril-juin), *Nawet* (juillet-septembre) et *Lolli* (octobre-décembre). Les deux premières saisons dans lesquelles sont intervenues les mesures restrictives qui s'étalent du 23 mars au 30 juin correspondent au régime de production maximale de la pêche artisanale. Alors que dans les deux dernières, la production est minimale surtout en saison des pluies (*Nawet* : juillet-septembre) où l'on parle *d'ajj mbaal* (suspension des filets de pêche) pour ainsi signifier la pause ou l'inactivité de la majorité des pêcheurs artisanaux avec la rareté du poisson durant cette période.

Au regard des chamboulements structurels et économiques causés par les mesures restrictives susmentionnées, tous les pêcheurs enquêtés s'accordent sur le fait que l'année 2020 a été un fiasco dans un contexte où ils faisaient déjà face à la raréfaction des bancs de poissons. À celle-ci qu'on impute au changement climatique, à la surexploitation des ressources halieutiques ainsi qu'au non-respect des normes de pêche (IPAR, 2020), s'est ainsi ajoutée la pandémie du covid-19. Ce concours de circonstances explique sans doute la massification récente des pêcheurs dans l'émigration clandestine par la voie maritime.

Durant les périodes de couvre-feu et de fermeture des frontières maritimes, des décisions d'émigrer vers l'Espagne sont prises par beaucoup de jeunes saint-louisiens y compris des pêcheurs qui n'attendaient que le moment propice pour les réaliser. L'ouverture des frontières maritimes a, ainsi, ouvert la voie au trafic migratoire qui était mis à l'arrêt par les mesures restrictives notamment le couvre-feu qui rendait impossible tout voyage nocturne et discret. Après la levée

des mesures restrictives, les pêcheurs ont aussitôt renoué avec les vieilles habitudes de pêche. Mais restent-ils marqués par les affres de ces lourdes épreuves susceptibles de récidiver dans la zone à l'instar des régions de Thiès et Dakar, lesquelles ont été les seules à voir s'étendre sur eux un nouveau couvre-feu (21h à 5h) décrété le 05/01/2021 en vue d'éviter une impétueuse vague de contamination du Covid-19. De surcroît, ils continuent de vivre le calvaire de la raréfaction des poissons et la baisse de leurs revenus. La plupart des personnes enquêtées imputent celle-ci à la crise sanitaire qui sévit presque tous les secteurs économiques du pays et abrège en conséquence leur clientèle. Plus le poisson est rare, plus il y a des pêcheurs qui achètent beaucoup d'essence pour leurs moteurs piroguiers en vue de parcourir de nombreux kilomètres dans l'espoir d'obtenir d'importantes captures de poissons.

Mais, reste-t-il qu'en dépit de ces efforts, nombreux sont les pêcheurs qui rentrent bredouilles. Selon Mouhamed Diop (qui n'est pas pêcheur, mais propriétaire de deux pirogues de pêche artisanale), la raréfaction des poissons n'est pas directement liée au changement climatique ni aux accords de pêche avec les pays étrangers. Il corrobore à ce titre :

« Les bateaux ont toujours été là et le changement climatique date depuis des lustres. Le vrai problème c'est qu'il y a aujourd'hui beaucoup de pirogues artisanales et la population a beaucoup augmenté. Je te dis autre chose : il n'y a plus de capitaines de pêche qui maîtrisent la mer et la pêche traditionnelle ». (Décembre 2020, à la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Saint-Louis).

Cet avis est loin d'être partagé par de nombreux pêcheurs artisanaux que nous avons interviewés. Pa Nogaye Baro, un grand pêcheur de Guet-Ndar, estime que l'augmentation du nombre de pirogues artisanales n'est pas déterminante dans la rareté des poissons, mais plutôt celle des bateaux industriels étrangers. Il affirme qu'« un seul bateau étranger peut ravitailler tout le Ndar [ville de Saint-Louis] en poisson vu la quantité de leurs captures » (Pa Nogaye Baro, enquêté le 17 décembre 2020, à Guet-Ndar).

À l'occasion de la manifestation de l'Union nationale des pêcheurs artisanaux du Sénégal (Unapas) organisée le 04 décembre 2020 dans le cadre de la contestation des accords de pêche signés entre l'État du Sénégal et l'Union européenne, des pêcheurs de Saint-Louis ont tenu à exprimer leur mécontentement. C'est dans ce contexte que ressortent ces propos d'un pêcheur mécontent de l'État, Adama Sarr :

« S'il n'y a plus rien dans la mer, et que maintenant les jeunes pêcheurs sont nombreux à prendre la pirogue pour aller en Espagne, c'est à cause de cet État [Sénégal] qui donne des licences de pêche aux étrangers. Les bateaux étrangers ont vidé tous nos poissons, c'est injuste ce qui se passe ».

Rappelons néanmoins que les captures de la pêche artisanale sont principalement des espèces pélagiques alors que les produits de la pêche industrielle sont des espèces démersales (Gret, 2000). Aux yeux des pêcheurs artisanaux, ce rappel n'est pas persuasif, car ils croient que les bateaux étrangers ne laissent aucune proie sur leur passage. Il reste cependant qu'entre l'État du Sénégal et ces pêcheurs artisanaux, prime un conflit d'intérêts autour des accords de pêche dans un contexte de crise sanitaire mondiale où l'endettement risque de s'accroître avec la baisse exponentielle des recettes. En fait, l'État chercherait à tirer des fonds dans la mer pour amortir la crise conjoncturelle qui frappe le pays et à honorer ses contrats bilatéraux ou multilatéraux ; alors que les pêcheurs cherchent à sauver leur économie concurrencée par les bateaux industriels étrangers dont ils ne sont pas assez informés sur l'effectif. Il convient d'ajouter qu'à bien des égards l'État ne situe pas la crise de la pêche artisanale dans la raréfaction des ressources halieutiques, mais plutôt dans l'impasse relative à sa modernisation à laquelle contribuent les nouvelles embarcations en fibre de verre. Subventionnées par l'État en raison de leur cherté encore décriée, celles-ci présentent, selon Samba Ndiaye, directeur général de la SIRN (Société des Infrastructures de Réparation Navale de Dakar), plusieurs avantages comparés aux pirogues traditionnelles : la solidité, la longévité, la propreté, la légèreté, la sécurité, la faible consommation de carburant. De plus, elles entrent dans le cadre de la lutte contre la déforestation en

substituant aux pirogues en bois dont la fabrication conduit au déboisement.

Dans tous les cas de figure, la crise qui gangrène la pêche artisanale et qu'accroît la pandémie du Covid-19 se révèle être la cause principale de l'émigration clandestine des pêcheurs artisanaux de Saint-Louis. Chez les immigrés, les rescapés et les candidats à l'émigration clandestine avec qui nous avons effectué des entretiens, la crise de la pêche est placée au premier plan des motifs de départ. Il arrive néanmoins que certains pêcheurs choisissent de partir non pas parce qu'ils sont pauvres ou frappés par les aléas de la pêche, mais en raison de leurs ambitieux projets que leurs revenus de pêche ne peuvent honorer : ils voient dans l'émigration clandestine l'unique et la seule voie pour réaliser ces projets qui les tiennent à cœur. Cette catégorie peut être influencée par leurs amis ou proches pêcheurs qui ont rejoint l'Europe au moyen des pirogues.

La majorité des pêcheurs enquêtés n'est pas scolarisée et ignore les conditions ainsi que leur chance d'obtention d'un visa. Ce qui fait que la mer est perçue par la plupart d'entre eux comme seule voie d'accès à l'Espagne. À cela, s'ajoute le fait que chez les familles de pêcheurs, émigrer illégalement par la mer n'est pas appréhendé comme un acte de déviance (H. Becker, 1985), mais plutôt un acte de courage (surtout chez ceux qui ont réussi leur périple), une action suicidaire ou du moins, une simple violation des normes juridiques régissant la migration internationale. Une violation qui n'a pas été assortie d'aucune poursuite judiciaire contre les rescapés rencontrés ni aux arrivants en Espagne avec lesquels nous avons discuté par WhatsApp. En réalité, les poursuites judiciaires sont seulement centrées sur les organisateurs et transporteurs des migrants clandestins.

La position socio-culturelle du pêcheur *ndar-ndar* (saint-louisien de souche) qui ne connaît que l'activité de pêche comme tradition et marque d'identité, rend souvent le pêcheur réfractaire à bifurquer vers d'autres professions ou métiers (commerce, gardiennage, chauffeurs, etc.) dans le pays d'origine, mis à part le mariage. Cela étant, certains pêcheurs disent préférer l'émigration clandestine qu'à cette bifurcation qu'ils ne refuseront guère dans le pays d'accueil où leur

position sociale change. Considérant la mer comme un univers peuplé de génies ou djinns de tout genre, les pêcheurs croient que ceux-ci ont le pouvoir d'influencer sur la rentabilité de leur pêche et la sécurité dans leur navigation. C'est pourquoi la majorité des pirogues artisanales que nous avons observées contient des amulettes et des inscriptions coraniques. Cette croyance forte au pouvoir de la mystique à protéger contre les accidents menant au naufrage, les attaques des démons parfois associées à la sorcellerie des compagnons de voyage, encourage une pléiade de pêcheurs à braver la mer pour rejoindre l'Espagne.

Lors de la phase préparatoire pour l'émigration illégale, cette préparation mystique se traduit par des offrandes, des sacrifices, le port des gris-gris, le recours à la voyance, des incantations, entre autres. Des prières sont formulées avant le départ de la pirogue et quelques noix de Kola jetées dans la mer afin que le voyage puisse se dérouler dans de bonnes conditions et surtout qu'ils puissent arriver à destination. Les candidats qui ne formulent pas des prières à voix haute le font à voix basse. Ces prières sont précédées d'offrandes effectuées et de bains mystiques pris par les candidats à la migration chez eux pour conjurer tout mauvais sort afin que le voyage puisse bien se dérouler à l'issue le plus souvent d'une consultation chez le marabout. En effet, le marabout est souvent consulté par les candidats avec l'aide et la complicité des parents pour prédire le voyage par le biais de la traditionnelle prière de consultation appelée *Istixaar* (A. Ngom, 2018). Tout un ensemble de rituels auxquels participent activement les voyants, les marabouts voire charlatans qui en tirent d'énormes profits. Porteurs d'illusions ou d'espoirs, ces derniers font partie des promoteurs de ce trafic illégal et en conséquence sont complices des séries de décès de candidats à la migration en mer.

## CONCLUSION

N'arrivant plus à joindre les deux bouts comme jadis où la pêche avait le vent en poupe, les pêcheurs artisanaux de Saint-Louis du Sénégal font désormais partie des catégories socioprofessionnelles à l'avant-garde de l'émigration clandestine à laquelle ils ne sont pas étrangers puisqu'ils en assurent généralement le transport par leur

maîtrise de la navigation et des itinéraires maritimes. Si jadis, ils se limitaient généralement à transporter les candidats à la migration, ils ont récemment été massifs à prendre les pirogues pour rallier l'Espagne, à la recherche de meilleures conditions de vie. Une massification qui s'explique principalement par les concours de circonstances qui ont plombé leur économie de pêche, laquelle était déjà mal en point avec la raréfaction des ressources halieutiques. Relativement liés au changement climatique qui menace le cycle de reproduction des espèces halieutiques, les pêcheurs imputent celle-ci à la surpêche industrielle (octroi des accords de pêche aux bateaux industriels étrangers) et à l'insuffisance des licences mises à leur disposition pour accéder aux bancs de poissons disponibles dans l'espace maritime des pays voisins (Mauritanie, Guinée-Bissau, le Maroc).

À ces facteurs conjugués avec le retard technologique (insuffisance d'embarcations modernes, absence de systèmes de conservation des captures, d'une usine de poisson, etc.) ainsi qu'à la carence des infrastructures de pêche à Saint-Louis du Sénégal (port de pêche et usine de transformation des produits halieutiques), s'est ajoutée en 2020 et 2021 la pandémie du Covid-19. Avec les mesures restrictives (couvre-feu et fermeture des frontières maritimes, terrestres et éoliennes) induites par celle-ci, les pêcheurs artisanaux de Saint-Louis du Sénégal ont vu leur liberté de navigation restreinte et se réduire drastiquement leur clientèle ainsi que leurs revenus. Cette situation explique pourquoi, en quelques mois de la levée de ces mesures restrictives la flambée des vagues de migration clandestine vers l'Espagne, dominées par des pêcheurs.

Tout bien considéré, il est loisible d'affirmer que sans une politique réelle d'appui à la pêche artisanale de Saint-Louis, la migration clandestine va se cristalliser dans les années à venir. Cela sera encore plus réel avec l'érosion côtière et la montée de la mer qui confisquent des centaines de maisons aux communautés de pêcheurs vivant au bord de celle-ci.

## **BIBLIOGRAPHIE**

BA Cheikh Oumar & NDIAYE Alfred Iniss, 2008, « L'émigration clandestine sénégalaise », Revue Asylon (s), 3, disponible à l'adresse suivante : <http://www.reseau-terra.eu/article717.html>

BECKER Howard, 1985, Outsiders. Études de sociologie de la déviance, Paris, Métailié.

DIOUF Mouhamed, 2020, « Explosion d'une pirogue de migrants : 20 jeunes Saint-Louisiens ont perdu la vie », Senego, disponible à l'adresse suivante: [https://senego.com/explosion-dune-pirogue-de-migrants-20-jeunes-saint-louisiens-ont-perdu-la-vievideo\\_1174612.html](https://senego.com/explosion-dune-pirogue-de-migrants-20-jeunes-saint-louisiens-ont-perdu-la-vievideo_1174612.html).

GRET, 2000, Aperçu de la filière halieutique au Sénégal, Document de travail, Dakar.

GUARDIOLA LAGO Maria Jésus, 2008, « La traite des êtres humains et l'immigration clandestine en Espagne : réfléchissent-elles les prévisions des Nations unies et de l'Union européenne ? », Revue internationale de droit pénal, vol. 79, n°3-4, p. 405-436.

IPAR, 2020, La pêche artisanale face aux défis de la Covid-19 au Sénégal, Dakar.

NGOM Abdoulaye, 2018, « Les damnés de la mer : les candidats à la migration au départ de la Casamance, Journal des anthropologues, vol. 154-155, n°3-4, p. 285-304.

NGOM Abdoulaye, 2019, Mobilisations familiales et migrations intercontinentales. De la Casamance à l'Europe, Paris, L'Harmattan, logiques sociales.

NGOM Abdoulaye, 2020, Migration clandestine sénégalaise vers l'Europe : enjeux, déterminants et perspectives, Paris, L'Harmattan, Questions contemporaines.

ODDEN Gunhild, 2010, « Parcours et projets des migrants subsahariens en Espagne », Hommes & migration, 1286-1287, p.98-107.

PERRUCHOUD Richard, 2007, Glossaire de la Migration, Organisation internationale pour les migrations, Genève, Organisation internationale pour les migrations.

PIRES Alvaro, 1997, « Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique », dans POUPART J. (dir.), La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques, Montréal, Gaëtan Morin, p. 113-172.

SALL Aliou & MORAND Pierre, 2008, « Pêche artisanale et émigration des jeunes africains par voie piroguière », Politique africaine, vol 109, n°1, p. 32-41.

TANDIAN Aly, 2017, « Enjeux de la migration circulaire : des limites des accords entre le Sénégal et l'Espagne aux frustrations des candidates à la migration », Revue Sénégalaise de Sociologie, 12-13, p. 65- 86.

## Table des matières

<i>Éditorial</i> .....	12
<b>PRÉSENTATION DES CONTRIBUTEURS</b> .....	13
<i>ÉMIGRATION CLANDESTINE DES PÊCHEURS ARTISANAUX DE SAINT-LOUIS DU SÉNÉGAL SUR FOND DE PANDÉMIE DU COVID-19</i> .....	15
<i>Abdoulaye Alassane BA</i> .....	15
<i>Abdoulaye NGOM</i> .....	15
<b>INTRODUCTION</b> .....	16
<b>1. MÉTHODOLOGIE</b> .....	17
<b>2. CONTEXTE SOCIOHISTORIQUE DE L'ÉMIGRATION CLANDESTINE SÉNÉGALAISE VERS L'ESPAGNE</b> .....	19
<b>3. RÉSULTATS ET DISCUSSION</b> .....	21
<b>3.1 De l'explosion d'une pirogue au regain d'intérêt de la problématique de l'émigration clandestine sénégalaise</b> .....	21
<b>3.2 Pandémie du Covid-19 et autres déterminants de l'émigration clandestine des pêcheurs artisanaux de Saint- Louis du Sénégal</b> .....	24
<b>CONCLUSION</b> .....	29
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	31
<i>MIGRATION DE RETOUR : ENTRE INTÉGRATION ET ADAPTATION A LA CULTURE D'ORIGINE DES ÉTUDIANTS BÉNINOIS REVENUS DE LA CÔTE D'IVOIRE</i> .....	33
<i>AHOUNDO Hermine Noëlie Chimène A.</i> .....	33
<b>INTRODUCTION</b> .....	34
<b>1. SITUATION GÉOGRAPHIQUE</b> .....	36
<b>2. MATÉRIEL ET MÉTHODES</b> .....	37
<b>3-RÉSULTATS</b> .....	38
<b>3.1. Causes de la migration et difficultés au retour</b> .....	38
<b>3.2. Valeurs socioculturelles et perceptions des étudiants béninois revenus de la Côte d'Ivoire</b> .....	41

3.3. Les stratégies d'évitement et de modération des conflits.....	46
3.4. Les stratégies d'acculturation et d'adaptation.....	49
CONCLUSION .....	53
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....	54
<i>LA MIGRATION INTERNATIONALE DES RESSOURCES, UNE CONTROVERSE DU DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE</i> .....	56
<i>Gbomené Hilaire KANON</i> .....	56
INTRODUCTION.....	57
1. DE LA MIGRATION À LA MIGRATION DES RESSOURCES.	59
2. LA CATÉGORISATION DES DIFFÉRENTES RESSOURCES MIGRANTES.....	61
3. L'INCIDENCE DES RESSOURCES MIGRANTES SUR LE DÉVELOPPEMENT.....	63
CONCLUSION .....	66
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....	68
<i>LA QUESTION DES MIGRANTS AFRICAINS : PERSPECTIVES À PARTIR DE L'HUMANISME SARTRIEN</i> .....	70
<i>COULIBALY Gogo Jacques</i> .....	70
INTRODUCTION.....	71
I. DESCRIPTION DE LA SITUATION DES MIGRANTS AFRICAINS .....	73
I.1. Les migrants vus dans le prisme sartrien .....	73
I.2. Les traitements inhumains infligés aux migrants africains.....	75
II. LES IMPACTS DE LA MIGRATION SUR LES AFRICAINS ...	78
II.1- Une humanisation mitigée en Afrique .....	78
II.2- Les sociétés africaines aux prises avec une « infernalisation » grandissante.....	81
III. DES PERSPECTIVES DE SOLUTIONS À PARTIR DE L'HUMANISME SARTRIEN .....	83
III.1- La liberté, gage de l'uniformisation des peuples africains....	83

<b>III.2- La transcendance et l'engagement de l'homme, leviers d'une société africaine émergée</b> .....	85
<b>CONCLUSION</b> .....	86
<b>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES</b> .....	87
<i>PROBLÈMES ET PERSPECTIVES DE LA MIGRATION DANS LAMPEDUSA ODER DIE ILLUSION VON GLÜCK DE HANS-HERBERT HOLZAMER</i> .....	89
<i>Désiré Bernard KOLO</i> .....	89
<b>INTRODUCTION</b> .....	90
<b>1. LES CONFLITS D'INTÉRÊTS SUSCITÉS PAR LA MIGRATION</b> .....	91
<b>1.1. Au niveau individuel : Le conflit d'intérêt entre Ari Sneider et Juve Javenal</b> .....	91
<b>1.2. Au niveau collectif : Le conflit d'intérêt entre les autorités européennes et les passeurs</b> .....	94
<b>2. LA QUESTION DE LA RELIGION AU CŒUR DE LA MIGRATION</b> .....	96
<b>2.1. L'Organisation secrète « Europa Eterna » pour la protection du monde judéo-chrétien contre l'invasion des musulmans</b> .....	96
<b>2.2. Le groupe extrémiste « Göktürk » pour l'expansion de l'Islam en Europe et dans le monde au nom d'Allah</b> .....	98
<b>3. PERSPECTIVES POUR UNE MIGRATION SOURCE DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN</b> .....	100
<b>3.1. La conciliation entre la loi et le développement humain</b> .....	100
<b>3.2. L'instauration d'un nouvel ordre en Afrique</b> .....	103
<b>CONCLUSION</b> .....	104
<b>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES</b> .....	105
<i>MIGRATION IN ANNA SEGHERS' NOVELLE DIE HOCHZEIT VON HAITI</i> .....	107
<i>Kuessi Marius SOHOUE,</i> .....	107
<b>EINLEITUNG</b> .....	108
<b>1. DIE SCHREIBWEISE DER AUTORIN ANNA SEGHERS</b> .....	110
<b>2. MIGRATIONSFORMEN IN DER NOVELLE</b> .....	112

<b>2.1. Der Zielort als Zufluchtsort und Bereicherungsparadies.....</b>	112
<b>2.2. Der Migrant als Geschäftsmann: Mittler zwischen Herkunftsland und Gastland .....</b>	117
<b>2.3. Emigration oder Folgemigration als Konsequenz von Widerstandsaktionen.....</b>	119
<b>3. AUTOBIOGRAPHISCHE ZÜGE IN DER NOVELLE .....</b>	122
<b>SCHLUSSWORT .....</b>	124
<b>LITERATURVERZEICHNIS .....</b>	126
<i>DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES ET MIGRATIONS DE DÉTRESSE EN AFRIQUE : NÉCESSITÉ D'UNE MÉDIATION ÉTHIQUE .....</i>	128
<i>Guéi Simplicie KOUA .....</i>	128
<b>INTRODUCTION.....</b>	129
<b>I- FACTEURS ÉCONOMIQUES DÉTERMINANTS DES MIGRATIONS EN AFRIQUE .....</b>	131
<b>1. Changement climatique et vulnérabilité des populations .....</b>	131
<b>2. Dynamique économique et paupérisation des ménages ruraux 133</b>	
<b>3. Inégalités sociales et accentuation de la migration de détresse 135</b>	
<b>II- PERSPECTIVES D'UNE ÉCONOMIE ÉTHIQUE POUR UNE MIGRATION RESPONSABLE .....</b>	136
<b>1. Défis de la migration et avenir du monde rural .....</b>	137
<b>2. Responsabilité sociale de l'entreprise et réduction de la migration de détresse.....</b>	138
<b>3. Exigence d'une déontologie gouvernementale .....</b>	140
<b>CONCLUSION .....</b>	141
<b>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....</b>	142
<i>POLITIQUES DE RESTRICTIONS MIGRATOIRES ET RESPECT DES DROITS DE L'HOMME : PERSPECTIVES KANTIENNES .....</i>	145
<i>Bilakani TONYEME.....</i>	145
<b>INTRODUCTION.....</b>	146

<b>1. L'HUMANISME KANTIEN ET LA QUESTION DE LA MIGRATION</b> .....	147
<b>1.1. Cosmopolitisme et impératif catégorique kantien dans les     questions migratoires</b> .....	147
<b>1.2. La liberté de migrer : une question morale chez Kant</b> .....	149
<b>2. RESTRICTIONS MIGRATOIRES : UN DÉFI POUR LA RATIONALITÉ HUMAINE ET POUR LES DROITS DE L'HOMME</b> .....	152
<b>2.1. Les « murs » anti-migratoires et le respect des droits humains</b> .....	152
<b>2.2. Les restrictions migratoires à l'aune de la morale kantienne :     quels repères pour la dignité du migrant ?</b> .....	154
<b>CONCLUSION</b> .....	158
<b>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES</b> .....	158
<i>MIGRATIONS ET FRONTIÈRES : UNE APORIE DE LA MONDIALISATION</i> .....	161
<i>Dotsè Charles-Grégoire ALOSSE</i> .....	161
<b>INTRODUCTION</b> .....	162
<b>1. MONDIALISATION ET MIGRATIONS : L'APPROCHE PAR L'OUVERTURE DES FRONTIÈRES</b> .....	163
<b>2. MONDIALISATION ET MIGRATIONS : L'APPROCHE PAR LA FERMETURE DES FRONTIÈRES</b> .....	167
<b>3. MONDIALISATION ET MIGRATIONS : L'APPROCHE PAR LA GOUVERNANCE DES FRONTIÈRES</b> .....	171
<b>CONCLUSION</b> .....	176
<b>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES</b> .....	177
<i>CRISES, GUERRES CIVILES ET MIGRATIONS FORCÉES EN RÉPUBLIQUE DU CONGO. CAS DU DÉPARTEMENT DU POOL DE 1998 À 2017</i> .....	179
<i>Célestin Désiré NIAMA</i> .....	179
<b>INTRODUCTION</b> .....	180
<b>1. LA GENÈSE DES CONFLITS POLITIQUES AU POOL DE 1998 À 2005</b> .....	181

<b>2. LA RÉSURGENCE DES CONFLITS DANS LE POOL DE 2016 À 2017</b> .....	188
<b>3. BILANDES GUERRES CIVILES DANS POOL DE 1998 À 2017 : DEUX DÉCENNIES FRATRICIDES AUX CONSÉQUENCES MONSTRUEUSES</b> .....	193
<b>CONCLUSION</b> .....	195
<b>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES</b> .....	196
<i>PENSER LES MIGRATIONS CLIMATIQUES AU PRISME DU NATURALISME DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU</i> .....	198
<i>Sylvain FLAN</i> .....	198
<b>INTRODUCTION</b> .....	199
<b>1 MIGRATIONS CLIMATIQUES : ÉTAT DES LIEUX</b> .....	200
<b>2. PERSPECTIVES CRITIQUES.</b> .....	204
<b>CONCLUSION</b> .....	207
<b>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES</b> .....	208
<i>LES MIGRATIONS À L'ÉPREUVE DE LA CONFLICTUALISATION DU MONDE</i> ...	210
<i>AMEWU Yawo Agbéko</i> .....	210
<b>INTRODUCTION</b> .....	211
<b>1. LES MIGRATIONS CONTEMPORAINES ET LES RUPTURES DE LA MODERNITÉ</b> .....	212
<b>2. LES MIGRATIONS ENTRE VULNÉRABILITÉS GLOBALES ET CONFLICTUALISATION DU MONDE</b> .....	216
<b>3. REPENSER LES MIGRATIONS : REPÈRES NORMATIFS POUR UN NOUVEL ORDRE MONDIAL</b> .....	220
<b>CONCLUSION</b> .....	225
<b>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES</b> .....	226
<i>LE TRANSHUMANISME OU LA PERFECTIBILITÉ DE L'HOMME EN MUTATION</i> .....	228
<i>Koko Marie-Madeleine SEKA</i> .....	228
<b>INTRODUCTION :</b> .....	229

<b>I. LE TRANSHUMANISME : APPROPRIATION DE LA PERSONNE.....</b>	<b>231</b>
<b>I.1. L'idéal humaniste.....</b>	<b>231</b>
<b>I.2. L'ébranlement : le transhumanisme.....</b>	<b>233</b>
<b>II. LES LIMITES ET LES DANGERS DU TRANSHUMANISME</b>	<b>236</b>
<b>II. 1. Les limites du transhumanisme .....</b>	<b>236</b>
<b>II.2. Les dangers du transhumanisme.....</b>	<b>239</b>
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>242</b>
<b>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....</b>	<b>243</b>